

Le club de patinage artistique de Rivière-des-Prairies



Annonce la tenue de

la compétition invitation Rivière-des-Prairies 2007

7,8 et 9 décembre 2007

Compétitions Invitations, Interclubs

LE CPA Rivière-des-Prairies

ANNONCE LA TENUE DE **La compétition invitation Rivière-des-Prairies 2007** **7,8 et 9 décembre 2007**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

- | | |
|-----------------|----------------------|
| 1) Bourassa | 6) Laval |
| 2) Concordia | 7) Rive Sub |
| 3) Lac St-Louis | 8) Richilieu-Yamaska |
| 4) Lanaudière | 9) Sud-Ouest |
| 5) Laurentides | |

Président(e) comité organisateur : Josée Chevrier # Téléphone : (514)494-1650 Courriel :
franc.c@dideotron.ca

Président(e) de la compétition : Gilles Gamache # Téléphone : (514)354-3179 Courriel :
gillougamache@hotmail.com

Représentant technique : Jean-Paul Boucher

Contrôleur en chef : Dorores Nantel

Contrôleur d'ordinateur : Francine Tanguay

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IR-07-041

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Rivière-des-Prairies

ADRESSE : 10350 Louis-Galipeau, Montréal Qc, H1C 2A8

COURRIEL : franc.c@videotron.ca

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

Aréna René-Masson

9175, boulevard Perras

Montréal (Québec)

Téléphone : (514) 872-6266

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 85 pied par 200 pied

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 7 novembre** à l'adresse suivante :

Invitation Rivière-des-Prairies
2077 Mercier
Montréal, Qc
H1L 5G9

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition pour les patineurs de catégorie compétition. Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

- 40 \$ par événement
- 25 \$ chaque événement supplémentaire
- 30 \$ Patinage plus
- 50 \$ Pour les couples

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de CPA Rivière-des-Prairies et datés **au plus tard le 7 novembre 2007** .

Aucun chèque postdaté après le 7 novembre 2007 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 15 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) cassettes ou CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes ou CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

12.0 Frais d'admission

Adulte : 3 \$ Enfant : 1 \$

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront une médaille.

14.0 Trophée perpétuel

Non applicable

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis à chaque club d'appartenance (par courriel) après la date limite des inscriptions. L'horaire sera aussi disponible sur Internet à l'adresse : <http://www.cpardp.ca>

16.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories compétition : selon les règlements de Patinage Canada

Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Pré-Aspirant», «Aspirant» et «Patinage plus» : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

17.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant.

18.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

19.0 Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Le Quality Hotel situé au 8100, avenue Neuville, à Anjou, (514)493-6363

20.0 Nombre de juges

Le nombre de juges l'année dernière : 19

Catégories de compétition

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.

PATINEURS EN SIMPLE

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

JUNIOR Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1a)**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique, d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Programme libre : Dames : 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
Messieurs : 4 min.. +/- 10 sec.

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3a)**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.
Messieurs 3 min. 30 sec. +/-10 sec.

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2a)**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

JUVÉNILE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1a)**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (femmes) et de moins de 13 ans (hommes) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

PRÉ-JUVÉNILE : test préliminaire de style libre réussi au complet

Dames : Ne pas avoir atteint 11 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Messieurs : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Programme libre : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

<p align="center">SELON LES EXIGENCES DE PATINAGE CANADA (pré-juvénile seulement) VERSION DU 14 SEPTEMBRE 2005</p>

(a) **SAUTS, COMBINAISONS DE SAUTS ET SÉQUENCES DE SAUTS**

Les programmes doivent contenir au plus **sept (7) éléments de saut** qui doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- (i) au moins un saut de type Axel (tout saut avec un appel avant);
- (ii) au plus trois combinaisons ou séquences de sauts. Une combinaison de sauts peut contenir trois (3) sauts au maximum;
- (iii) aucun saut ne peut être inclus plus de deux fois et, si un saut est répété, il doit être exécuté dans une combinaison ou une séquence;
- (iv) les patineurs ne peuvent pas répéter plus de trois (3) sauts durant le programme

(b) **PIROUETTES, PIROUETTES COMBINÉES ET PIROUETTES SAUTÉES**

Le programme doit contenir au plus **trois (3) éléments de pirouette** qui doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- (i) Une (1) pirouette combinée : minimum – deux positions, un changement de pieds;
- (ii) Une (1) pirouette sautée;
- (iii) La troisième pirouette peut-être de n'importe quel type.

(c) **SÉQUENCE DE PAS**

Le programme doit contenir au plus **une (1) séquence de pas** qui utilise la totalité de la surface glacée.

- ★ **Une pénalité de 0,1 points dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus lorsque le système de notation UPU est utilisé (règlement interne à la section du Québec).**

PATINEURS EN DANSE

Le contenu des catégories en danse pour :

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3c)**

Les deux danses imposées énumérées ci-dessous dans l'ordre précisé :

Paso Doble, Blues

Une danse libre de 3 min. +/- 10 sec.

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2c)**

Les deux danses imposées énumérées ci-dessous dans l'ordre précisé :

Valse américaine, Rocker Fox-trot

Une danse libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

JUVÉNILÉ selon les règlements de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1c)**

Les deux danses imposées énumérées ci-dessous dans l'ordre précisé :

Tango Fiesta, Fourteenstep

Une danse libre.

PRÉ-JUVÉNILÉ B : avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse

Danses imposées : Tango canasta, Baby blues.

Catégories Pré-Aspirant et Aspirant

Prendre note que les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans plus d'une des catégories suivantes : « Pré-Aspirant » et « Aspirant ».

PRÉ-ASPIRANT

PRIVÉ	ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; seulement un patineur avec un entraîneur professionnel.
SEMI-PRIVÉ	ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; parfois un ou parfois plusieurs patineurs avec un entraîneur professionnel.

SOLO AVEC MUSIQUE

Aucun test de style libre complété. Aucune limite d'âge
Durée : 1 minute (+/- 10 secondes)

Contenu de programme permis :

- Sauts contenant au maximum une rotation
- Aucun saut double n'est permis
- Aucun saut axel n'est permis
- Six (6) éléments de sauts au maximum
- Les patineurs ne peuvent pas exécuter un saut plus de deux fois et peuvent répéter au maximum deux sauts différents
- Un saut répété doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts
- Le programme doit contenir au maximum deux (2) combinaisons/séquences de sauts
- maximum de deux (2) pirouettes
- Une pirouette doit être une pirouette qui ne contient qu'une seule position (le changement de pied est facultatif)
- Une des pirouettes peut être de n'importe quelle nature
- une (1) séquence de pas au choix

Note :

- une pénalité de 0.1 points dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance

Remarque :

Également, les régions (ou les comités organisateurs) peuvent gérer à leur discrétion les mouvements d'une catégorie 'Aspirant' à 'Pré-aspirant' et ce d'une compétition à une autre à l'intérieure de la saison en cours.

ASPIRANT

PRIVÉ	ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; seulement un patineur avec un entraîneur professionnel.
SEMI-PRIVÉE	ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; parfois un ou parfois plusieurs patineurs avec un entraîneur professionnel.

SOLO AVEC MUSIQUE

Aucun test de style libre complété. Aucune limite d'âge
Durée : 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)

Contenu de programme permis :

- Aucun saut double n'est permis;
- Le saut axel est permis;
- Six (6) éléments de sauts au maximum;
- Les patineurs ne peuvent pas exécuter un saut plus de deux fois et peuvent répéter au maximum deux sauts différents;
- Un saut répété doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts;
- Le programme doit contenir au maximum deux combinaisons de sauts ou séquences de sauts;
- Deux (2) pirouettes au maximum;
- Une pirouette doit être une pirouette qui ne contient qu'une seule position (le changement de pied est facultatif);
- Une (1) des pirouettes peut être de n'importe quelle nature;
- Une (1) séquence de pas au maximum.

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

Catégorie officiel de Star

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Aucune limite d'âge.

PATINAGE EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada

PRÉ-PRÉLIMINAIRE

- (i) TEST : Ne pas avoir réussi le test préliminaire de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 1,5 minutes (+/- 10 secondes)

PRÉLIMINAIRE

- (i) TEST : Avoir réussi le test préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+/- 10 secondes)

JUNIOR BRONZE

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

SENIOR BRONZE

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3,0 minutes (+/- 10 secondes)

JUNIOR ARGENT

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

SENIOR ARGENT

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

OR

- (i) TEST : Avoir réussi le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes pour les femmes, de 4,0 minutes pour les hommes (+ / - 10 secondes).

ÉPREUVES D'INTERPRÉTATION

Voir le manuel technique de Patinage Canada, section C : tests d'interprétation

SIMPLE

- INTRODUCTION :** doit avoir réussi le test certificat introduction du test d'interprétation mais aucun test supérieur.
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- BRONZE :** doit avoir réussi le test certificat bronze du test d'interprétation mais aucun test supérieur.
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- ARGENT :** doit avoir réussi le test certificat argent du test d'interprétation mais aucun test supérieur.
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- OR :** doit avoir réussi le test certificat or du test d'interprétation.
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.

Catégorie Patinage Plus

SOLO AVEC MUSIQUE

GROUPE doit patiner sur une glace patinage plus **seulement**; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

- ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.***

ÉTAPE 2

Avoir réussi l'étape 2 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Séq. Poussées et glisse continu avant (8 poussées fortes)
2. Glissés avant en position demi-assise
3. Pirouettes : 2 pieds
4. Saut : 2 pieds pendant un glissé avant
5. Équilibre sur 1 pied en patinage arrière

ÉTAPE 3

Avoir réussi l'étape 3 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom avant (2 pieds et 1 pied)
2. Séq. Poussés et glisse continus arrière (min. huit poussés fortes)
3. Pirouette : 2 pieds en alternant les pieds
4. Saut : 2 pieds en déplacement arrière
5. Spirale avant

ÉTAPE 4

Avoir réussi l'étape 4 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
2. Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
3. Pirouette : avant sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
5. Spirale arrière

ÉTAPE 5

Avoir réussi l'étape 5 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés avant sur la figure 8
2. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une rév.)
3. Pirouette : arrière sur 1 pied (1 révolution)
4. Saut : 1 pied d'avant en arrière
5. Saut de lapin

ÉTAPE 6

Avoir réussi l'étape 6 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Poussés-élans sur un cercle avec croisés et virages
3. Pirouette arrière (plus d'une révolution)
4. Saut puissant avec rotation (valse)
5. N'importe quel saut d'une rotation

ÉTAPE 7

Avoir réussi l'étape 7 mais pas plus
programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Séquence de pas simple sur un tracé Durée du prescrit (comprend des 3 et des mohawks)
2. Pirouette 1 pied avec croisés arrières en entrée
3. Pirouette assise (une révolution)
4. Salchow
5. Saut de boucle (Loop)

Catégorie étoiles

SOLO AVEC MUSIQUE

PRIVÉ	un patineur avec un entraîneur professionnel.
SEMI-PRIVÉ	parfois un ou parfois plusieurs
(privé et/ou groupe)	patineurs avec un entraîneur professionnel.

- ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.***
-

ÉTAPES 4 et 5

Avoir réussi au moins l'étape 4
mais pas plus que l'étape 5
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds et 1 pied)
2. Pirouette 1 pied avant plus d'une révolution
3. Virages d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
4. Spirale arrière
5. Croisés avant sur la figure 8

ÉTAPES 6 et 7

Avoir réussi au moins l'étape 6
mais pas plus que l'étape 7
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Un saut au choix
3. Pirouette arrière sur un pied
(plus d'une révolution)
4. Séquence de pas simple avec virages 3 et mohawks
5. Pirouette sur 1 pied avec croisés arrière à l'entrée